



## FORMATION

### « Anticiper et prendre en main la transmission de sa ferme »

Quatre jours et demi pour construire de façon sereine son projet de transmission et pour appréhender les dimensions humaines, sociales, patrimoniales, juridiques et administratives de la transmission agricole\*

**Dates :** les 16 janvier/26 janvier/12 février/12 mars\*\* et un RDV sur votre ferme

**Lieu :** A la maison de l'agriculture à Annecy ou à Bonneville

**Intervenant-es :** Delphine Guilhot sociologue d'intervention, Francis Varennes juriste spécialisé en droit rural, Carine Bellec Afocg des Alpes

#### Renseignements

#### Inscriptions

Fanny Cristofol  
(responsable de stage)  
07 88 28 84 81  
[transmission@addear74.fr](mailto:transmission@addear74.fr)

#### Programme

Voir au dos

#### Modalités financières

Coût : 896 € pris en charge par VIVEA et 150€/pers de prise en charge personnelle et adhésion libre à notre association



\* Formation adaptée aux personnes qui souhaitent transmettre au sein ou hors cadre familial

\*\* Les dates peuvent encore être légèrement modifiées à ce jour

# TRANSMETTRE SA FERME : QUELS ENJEUX ? LES PRINCIPALES ÉTAPES ? QUELS ASPECTS JURIDIQUES, SOCIAUX, PATRIMONIAUX DOIS JE PRENDRE EN COMPTE ?

## Objectifs de la formation :

- Prendre du recul par rapport à sa situation et clarifier ses idées : savoir «par quel bout » prendre les choses
- Identifier du côté cédant.e et repreneur.se, les enjeux, valeurs et besoins quant au projet de vie et au devenir de la ferme
- Comprendre les aspects juridiques de la transmission du patrimoine et les modalités de transmission de l'exploitation ainsi que l'importance de prendre en main et d'anticiper les aspects juridiques et administratifs
- Comprendre les différentes manières d'estimer la valeur de sa ferme et de fixer le montant des fermages
- Savoir mobiliser les outils et structures existantes pour avancer dans son projet de transmission
- Être capable de construire et mettre en œuvre son projet de transmission-reprise.
- Témoignages de cédants pour prendre du recul

## Public et pré-requis :

Avoir le projet de transmettre sa ferme à court ou moyen terme (il est possible de se poser la question plus de 10 ans avant la transmission !).

Avoir eu à minima un échange téléphonique avec l'accompagnatrice transmission de l'Addear 74.

**Programme et méthodes pédagogiques :** Ces journées alterneront avec des temps d'apports théoriques, d'exercices, de mise en pratique et d'échanges, pour vous permettre de creuser et d'interroger vos projets et d'être maître de vos choix.

## 1<sup>er</sup> JOUR – 16 Janvier 2024 (9H00 – 17H00)

- ▶ **Définir la vision de sa transmission idéale** et identifier les freins et les leviers possibles pour chaque situation.
- ▶ **Définir les critères négociables et non négociables de ma transmission**
- ▶ **Identifier les étapes clefs d'un projet de transmission**
- ▶ **S'approprier le parcours à l'installation aidée pour les porteurs de projets**, les outils et les interlocuteurs de la transmission

## 2<sup>E</sup> JOUR – 26 JANVIER 2024 (9H00 - 17H00)

- ▶ **S'approprier les aspects juridiques** : connaître les modalités de transmission en fonction des formes juridiques ; les cas spécifiques des transmissions dans un cadre familial et hors cadre familial et les formalités administratives à accomplir
- ▶ **Comprendre les conséquences fiscales** : sur les impôts sur les bénéfices, sur la TVA, sur les droits d'enregistrement et éventuellement concernant les impôts sur la fortune immobilière
- ▶ **Identifier les impacts sociaux** : savoir anticiper les modalités administratives à réaliser avant la retraite, comprendre les méthodes de calcul de la retraite agricole, connaître les revenus cumulables avec ma retraite et les conséquences pour mon/ma conjoint.e.

## 3<sup>E</sup> JOUR – 13 FÉVRIER 2024 (9H00 – 17H00) –

- ▶ Étudier les différentes manières d'estimer la valeur de sa ferme
- ▶ Identifier les ressources disponibles

## 4<sup>E</sup> JOUR – 12 MARS 2024 (9H00 – 17H00) –

- ▶ Exprimer clairement son projet d'arrêt d'activité
- ▶ Construire son plan individuel d'actions
- ▶ Savoir déterminer le profil du successeur attendu
- ▶ Se préparer à transmettre et rencontrer des porteurs de projet en identifiant les étapes de la rencontre avec eux/elles

---

## Une formation vivante et collective avec des intervenant-es à l'écoute

**Conditions pratiques** : Journées de 9h00 à 17h00. Repas tiré du sac sur place le midi. Sauf avis contraire, les coordonnées des participants sont partagées pour faciliter l'organisation de co-voiturages.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

